



ONE
FLOR
EUROPE

Instructions de pose ONEFLOR ECOLOCK70 (dalles à queue d'arondes)

ONEFLOR ECOLOCK70 est un revêtement de sol tendance, résistant et de haute qualité, proposé dans divers dessins. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux spécifications techniques de nos gammes de produits. Vous trouverez ci-dessous des exigences spéciales requises pour réussir la pose du revêtement de sol **ECOLOCK70**.

INFORMATIONS GÉNÉRALES IMPORTANTES :

Avant de commencer, veuillez-vous assurer que les produits livrés sont en parfait état. Les produits déjà coupés sur mesure ou posés ne pourront pas faire l'objet de réclamations. Avant la pose, il faudra vérifier les produits afin de s'assurer de l'uniformité de la couleur et du lot. Veuillez installer exclusivement des dalles provenant du même lot dans une même pièce. Les normes, directives et règles nationales applicables s'appliquent lors de la pose du revêtement de sol ECOLOCK70, de même que les documents techniques et les règles du commerce généralement reconnues. Les légères différences de couleur, de degré de brillance et de structure sont liées à la production et ne constituent pas un motif de réclamation. Mélangez-les dalles si elles proviennent de 3 paquets différents.

ÉTAT DU SUPPORT :

Le support doit être plan, présenter une capacité portante suffisante et être sec en permanence. La tolérance de hauteur maximale ne doit pas excéder 2 à 3 mm par mètre linéaire ou 1 mm par 10 cm pour les bords de dalles.

SUBSTRATES :

Nous recommandons l'utilisation du revêtement ONEFLOR ECOLOCK70 sur les sols suivants :

- Parquets, support en bois préfabriquées et autres matériaux à base de bois
- Chape ancienne ou neuve

Les revêtements de sols en textile et en feutre aiguilleté doivent être retirés. Il est généralement recommandé de retirer les anciens revêtements de sols afin d'éviter les effets indésirables (tels que la formation de moisissures et une résistance à la compression insuffisante)

Les supports ne figurant pas sur la liste nécessitent l'autorisation de la société ONEFLOR-EUROPE.

Remarque : le poseur du revêtement de sol devra vérifier que le support est prêt pour la pose avant de la commencer, et devra faire part de ses doutes éventuels. En particulier en cas de :

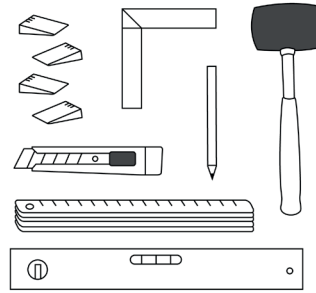
- surface très inégale
- support insuffisamment sec
- surface du support insuffisamment solide, trop poreuse ou trop rugueuse
- surface du support contaminée, par ex. par de l'huile, de la cire, du vernis ou des résidus de peinture
- hauteur incorrecte de la surface du support par rapport à la hauteur des composants adjacents
- température du support inadéquate
- climat de la pièce inadéquat
- absence de protocole de chauffage dans le cas de planchers chauffants
- absence de repère des points de mesure dans le cas de planchers chauffants
- absence de plan des joints.

Si le revêtement ECOLOCK70 est posé sur des systèmes de chauffage par le sol, la norme EN 1264-2 (systèmes de chauffage par le sol à circulation d'eau chaude et composants) devra être prise en compte. La température de la surface ne doit pas excéder 27°C de manière permanente. Si d'autres systèmes de chauffage par le sol sont utilisés, veuillez consulter le service technique de la société ONEFLOR-EUROPE.

Afin d'éviter que les supports en bois ne pourrissent (par ex. les planchers), vous devez vous assurer que les supports sont suffisamment ventilés par l'arrière.

OUTILS DE POSE

- Couteau de pose à lame trapèze / scie sauteuse
- Mètre pliant / mètre ruban / niveau à bulle 2 m
- Maillet caoutchouc blanc
- Écarteurs
- Crayon / pointe à tracer
- Équerre



ACCLIMATION

Il est nécessaire de laisser le revêtement ONEFLOR ECOLOCK70, ainsi que tous les matériaux auxiliaires nécessaires, s'acclimater au minimum pendant 48 heures avant l'installation, en le posant en petites piles (max. 3 paquets) dans les pièces où il sera installé ou dans des pièces adjacentes, dans les conditions suivantes :

Conditions climatiques ambiantes avant, pendant et après la pose :

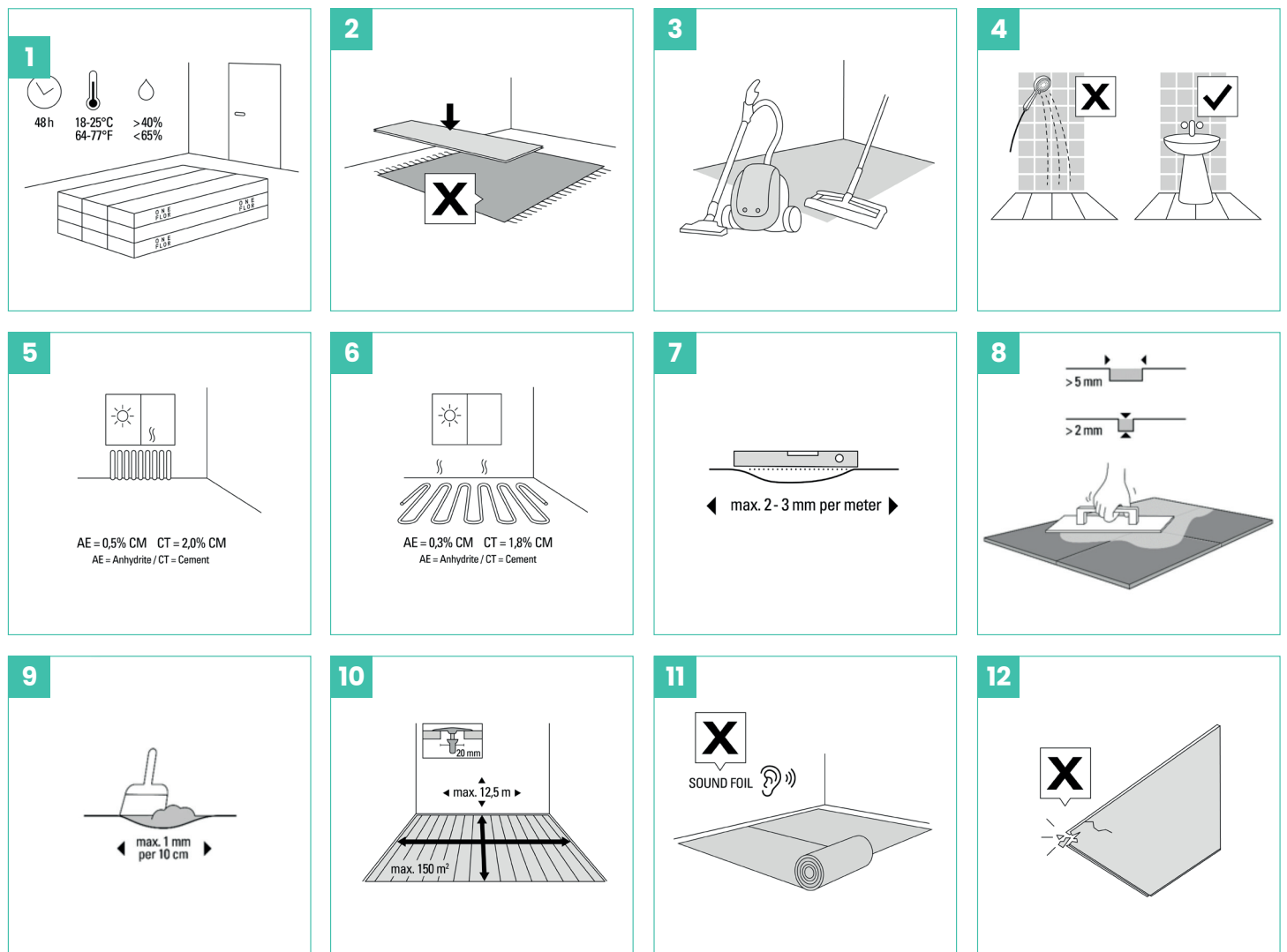
- Température air ambiant > 18°C (mais ne dépassant pas 26°C).
- Température du sol > 15°C (mais ne dépassant pas 22°C)
- Humidité relative 40 à 65%

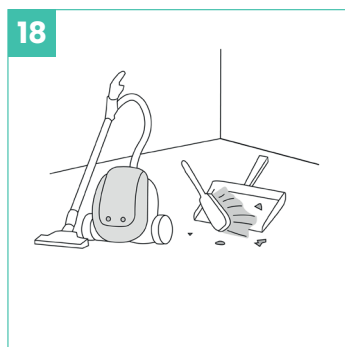
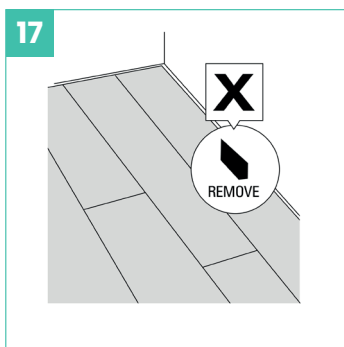
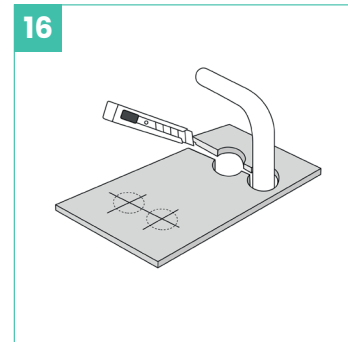
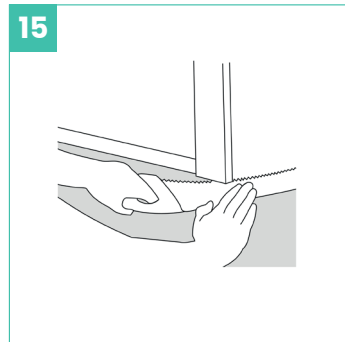
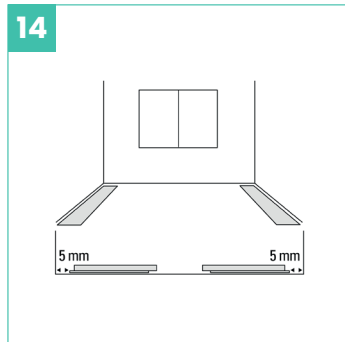
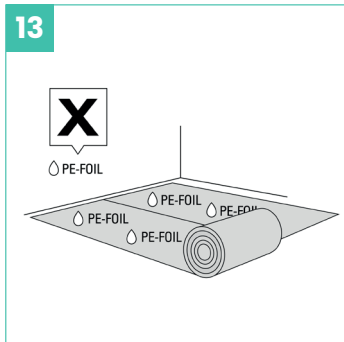
Il est important de veiller à ce que les conditions climatiques de la pièce restent constantes durant l'acclimation. Le climat ambiant mentionnés ci-dessus doit être maintenus pendant au minimum 72 heures avant, pendant et après l'installation du revêtement.

En raison de la résistance à la compression généralement insuffisante, l'utilisation d'une sous-couche sous notre produit ECOLOCK70 entraîne l'exclusion de la garantie.

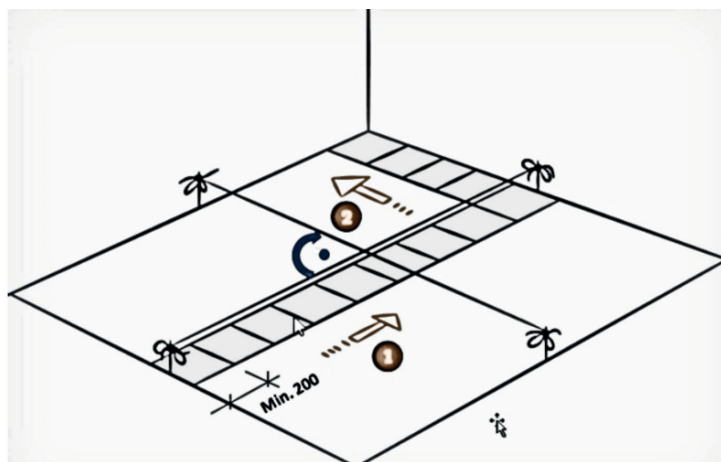
L'utilisation de feuilles en PE et de sous-couches inappropriées peut entraîner l'exclusion de la garantie en cas de dommages.

Pose du revêtement ONEFLOR ECOLOCK70





COMMENCER LA POSE



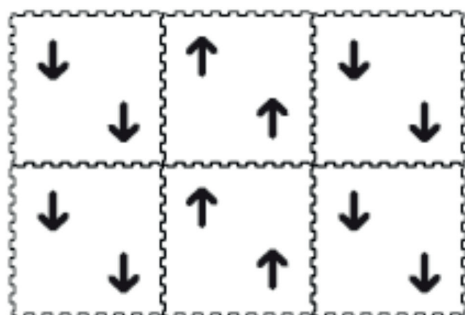
Afin d'obtenir un résultat de pose optimal en gaspillant le moins de matériau possible, il est recommandé de mesurer la surface à couvrir et de la diviser en fonction du format du matériau et du motif de pose.

Mesurez la surface à couvrir et divisez-la en fonction du format du matériau et du motif de pose. Afin d'obtenir un motif de pose esthétique, nous recommandons de mesurer la pièce. Commencez par déterminer le centre du côté le plus long. Marquez le même point sur le mur opposé. Tracez sur le sol une ligne à la craie entre ces points en utilisant un cordeau à tracer, pour déterminer la ligne centrale, puis mesurez cette ligne centrale pour déterminer le centre de la pièce. Sur le point central, tracez une ligne exactement perpendiculaire à la première ligne.

Déterminez le centre de la pièce. Ajustez les lignes centrales et posez grossièrement une rangée de dalles de la ligne centrale vers le mur latéral pour déterminer la distance restante pour le bord. Si la distance qui en résulte est insuffisante, déplacez le point de départ le long de la ligne centrale. Répétez cette étape dans le sens longitudinal de la pièce. Si vous le souhaitez, ceci peut également être calculé facilement en utilisant les mesures, sans l'aide de dalles. Posez la première rangée de dalles le long de la ligne centrale tracée. Continuez avec les autres rangées en utilisant la première rangée comme guide.

Assurez-vous qu'un joint de dilatation de 5 à 10mm est présent sur tout le pourtour, en fonction de la dimension de la pièce.

ATTENTION ** Posez toujours les dalles dans des sens opposés **.



Respectez le sens de la flèche indiquée au dos des dalles.

Utilisez un maillet en caoutchouc afin d'obtenir une pose nette et une liaison étroite entre les éléments installés.

- Une pose avec de la colle PU (colle à deux composants) peut être nécessaire dans les zones susceptibles d'être exposées à de lourdes charges provenant d'objets lourds (chariots de transport ou chariots élévateurs pesant plus de 2,000 kg) ou à d'importantes fluctuations de températures ($\Delta > 25^{\circ}\text{C}$).

La dernière rangée posée doit correspondre si possible à la moitié de la largeur d'une dalle. N'oubliez pas le joint de dilatation de 5 à 10 mm de largeur.

Profilés pour joints de dilatation sur la surface :

Dans les pièces présentant une surface ininterrompue allant jusqu'à 150m², il est possible d'effectuer la pose sans joints de fractionnement, en doublant la taille des joints de dilatation en périphérie (env. 10mm). La longueur de l'installation ne devra pas excéder env. 12,50 m. Des profilés pour joints de dilatation appropriés devront être utilisés pour les pièces très étroites et longues. Les surfaces des pièces interrompues par des éléments structurels verticaux (piliers, cloisons, portes, etc.) doivent être séparées par des joints de dilatation (10mm au minimum, en fonction de la surface) à la hauteur des éléments de construction.

Si des plinthes, profilés de transition ou profilés de finition d'extrémité sont posés, il est important de veiller à ce que les plinthes ou les profilés ne soient jamais fixés au revêtement de sol. L'utilisation de plinthes présentant des joints en silicone sur la circonférence, qui fixent le revêtement de sol, entraîne l'exclusion de la garantie.

Remarques importantes concernant l'achèvement de la pose

- Retirez toutes les cales de dilatation.
- Le revêtement ONEFLOR ECOLOCK70 ne doit jamais être fixé sur place. Le revêtement de sol ne doit pas non plus être fixé au sol, ni à des meubles de cuisine, à des poêles ou à d'autres éléments d'équipement fixes.

Veillez également observer une distance de 5mm par rapport à tous les objets fixes de la pièce, tels que les conduites d'acheminement, les cadres de portes, etc. Ce joint de dilatation ne doit pas être rempli de mastic silicone, de câbles électriques ou d'éléments similaires.

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIALES ET SITUATIONS EXCEPTIONNELLES

• Dans les vérandas ou les pièces similaires comportant des baies vitrées ou des portes-fenêtres orientées au sud, l'utilisation du revêtement ONEFLOR ECOLOCK70 doit être considérée comme critique en raison des extrêmes fluctuations de la température ambiante. L'utilisation doit donc faire l'objet d'une coordination et d'une autorisation séparées émanant de la société ONEFLOR.

• Si vous utilisez des mastics à élasticité permanente, nous recommandons d'appliquer au préalable un cordon de mousse pour joints d'étanchéité sur les zones des joints, puis de les remplir de composé acrylique, afin de créer une liaison à deux faces. Les joints scellés à élasticité permanente doivent être considérés comme des joints de maintenance. On devra vérifier régulièrement leur caractère fonctionnel et les remplacer si nécessaire.

• Afin d'éviter les variations/dommages du matériau, la pièce devra être suffisamment ombragée et une distance de 10mm devra être respectée sur les bords en cas de pose sur des surfaces exposées à un fort ensoleillement.

• Notre revêtement de sol design ONEFLOR répond aux plus hautes exigences de qualité à de nombreux égards. Ceci s'applique également à la solidité à la lumière conformément à la norme EN 105- B02. Cependant, un test standard ne pourra jamais simuler l'intensité des rayons UV naturels, de sorte que des modifications partielles de la couleur ou des décolorations sont susceptibles de survenir sur des surfaces exposées à une forte incidence de rayons UV et insuffisamment ombragées.

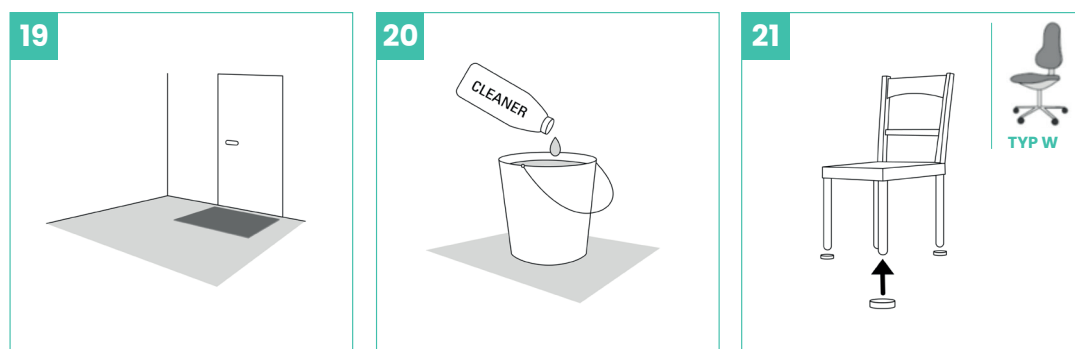
• Des « écrans anti-rayonnement » (par ex. des plaques de base en verre ou en métal) de dimensions suffisantes devront être disposés dans la zone des foyers et des poêles. La dimension varie en fonction de la capacité thermique du foyer ou du poêle. Veuillez respecter à ce sujet les spécifications du fabricant de votre poêle.

Le revêtement ONEFLOR ECOLOCK70 doit être isolé de tous les meubles et équipements installés de manière permanente, tels que les blocs-cuisine, les poêles, etc.

Si les meubles exercent des charges de pression statique élevées, il est nécessaire de s'assurer que la répartition des charges est suffisante (par ex. à l'aide de plaques de répartition des charges) et appropriée au poids de ces meubles.

Veillez utiliser uniquement des roulettes de chaises appropriées de type W (souples).

NETTOYAGE ET ENTRETIEN :



Veillez-vous référer à nos recommandations détaillées concernant le nettoyage et les produits de nettoyage disponibles sur www.oneflor-europe.com

La publication de ces instructions d'installation (à partir de 12/2021) entraîne la perte de la validité de toutes les versions précédentes.